



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 30 septembre 2014 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Mike Duggan, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Mireille Apollon, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Stéphane Lauzon, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse, sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Est absente, madame la conseillère Sylvie Goneau.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint et M^e Suzanne Ouellet, greffier, ainsi que Claude Alain, André Barbeau, Luc Bard, Jean Boileau, Gilles Desjardins, Lynda Gariépy, Laurence Gillot, Marc Gohier, M^e Steve Guénard, Melvin Jomphe, Marc Phaneuf et Patrick Robert-Meunier.

CP20140930-P1

ANALYSE DES SERVICES PROFESSIONNELS – GÉNIE CIVIL

9 h 30 – Monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin prend la parole et lit son allocution.

Madame la conseillère Josée Lacasse et monsieur le conseiller Marc Carrière prennent leur siège.

Monsieur André Lambert, accompagné de madame Lynda Gariépy et de M^e Steve Guénard, présente l'analyse des résultats du rapport sur les services professionnels en génie civil pour les années 2003 à 2013.

Dans un premier temps, madame Gariépy fait état de l'encadrement législatif municipal et des politiques concernant l'adjudication des contrats.

Dans un deuxième temps, est abordé le cadre de gestion de projet, de même que les extraits du rapport portant sur le stratagème de fixation des prix, d'allocation des marchés et de truquage des offres par le Bureau de la concurrence.

Sont par la suite soumis, le mandat et la méthodologie d'analyse des soumissions reçues par la Ville en génie civil pour les années 2003 à 2013.

Enfin, sont exposés les recours légaux possibles, soit :

- L'adoption d'un nouveau projet de loi remplaçant le PL 61 – Loi visant principalement le recouvrement de sommes payées injustement par des organismes publics relativement à certains contrats dans l'industrie de la construction et permettant au ministère de la Justice d'entreprendre au nom de la Ville des poursuites judiciaires;
- La possibilité pour la Ville d'entreprendre, de façon indépendante, des poursuites judiciaires.

Le comité plénier est suspendu à 11 h.

Reprise du comité plénier à 11 h 25.

RECOMMANDATIONS :**CP-DG-2014-004**

Mandater la Division de l'approvisionnement du Service des finances pour modifier la politique d'attribution des contrats de services professionnels à exercice exclusif (ingénieurs, architectes, arpenteurs, comptables, etc.) afin d'inviter trois fournisseurs inscrits à la liste des fournisseurs de la Ville pour des dépenses supérieures à 25 000 \$, mais inférieures à 100 000 \$.

Les membres du conseil demandent que les mots « au moins » soient ajoutés avant les mots « trois fournisseurs ».

La recommandation **CP-DG-2014-004** modifiée est acceptée.

CP-DG-2014-005

Mandater la Division de l'approvisionnement du Service des finances pour modifier la politique d'attribution des contrats de services professionnels à exercice exclusif (ingénieurs, architectes, arpenteurs, comptables, etc.) pour les mandats dont le coût est de 100 000 \$ et plus afin d'ouvrir le marché au Québec en éliminant l'exclusivité aux fournisseurs établis sur le territoire.

Demande est faite pour obtenir auprès des services, plus d'information quant à l'impact d'ouvrir le marché pour la région d'Ottawa et non uniquement pour le Québec, tel que libellé dans la recommandation.

Conséquemment, cette recommandation n'est pas adoptée pour le moment.

CP-DG-2014-006

Mandater la Division de l'approvisionnement du Service des finances et le Service des ressources humaines pour implanter un programme de sensibilisation annuel pour les élus et les employés directement interpellés par la gestion de contrat afin de demeurer très vigilants aux marchés.

La recommandation **CP-DG-2014-006** est acceptée à l'unanimité.

CP-DG-2014-007

Mandater le Service des infrastructures pour revoir sur une base annuelle le barème de coût des services professionnels pour établir une estimation de contrôle précise.

La recommandation **CP-DG-2014-007** est acceptée à l'unanimité.

CP-DG-2014-008

Attendre le dépôt du projet de Loi 61 visant le recouvrement des sommes payées injustement et mandater le Service des affaires juridiques pour analyser et recommander les recours possibles afin de récupérer les sommes payées injustement par la Ville.

En amendement :

Proposé par monsieur le conseiller Cédric Tessier
Appuyé par monsieur le conseiller Maxime Tremblay

De modifier la recommandation **CP-DG-2014-008** comme suit :

Mandater le Service des affaires juridiques pour préparer une résolution pour le conseil municipal du 21 octobre 2014 demandant au gouvernement du Québec le dépôt d'un projet de loi visant le recouvrement des sommes payées injustement par des organismes publics et mandater le Service des affaires juridiques pour analyser et recommander les recours possibles afin de récupérer les sommes payées injustement par la Ville de Gatineau.

Cette modification est acceptée à l'unanimité.

En amendement :

De plus, les membres du conseil demandent l'ajout des mots suivants « et à défaut de l'adoption du projet de loi, de procéder aux recours possibles afin de respecter les délais de prescription ».

La recommandation **CP-DG-2014-008** modifiée est adoptée à l'unanimité.

CP-DG-2014-009

Mandater le Service des finances pour réaliser une analyse continue des résultats d'appels d'offres des services professionnels et déposer un rapport semestriel (juin et décembre) des constats et proposer les améliorations appropriées.

La recommandation **CP-DG-2014-009** est acceptée à l'unanimité.

CP-DG-2014-010

Mandater le Service des finances pour donner un audit externe portant sur les tendances des résultats d'appels d'offres des services professionnels incluant les tendances québécoises et déposer un rapport

Les membres du conseil souhaitent des éclaircissements sur cette recommandation de la part de l'administration.

Lors de la reprise des discussions sur ce dossier, les membres du conseil statueront sur les recommandations **CP-DG-2014-005** et **CP-DG-2014-010**.

Le comité plénier est suspendu à 12 h 10.

Reprise du comité plénier à 13 h 05.

CP20140930-P2

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CSSS) DE GATINEAU – VISION 2025

13 h 05 – Monsieur Denis Beaudoin, accompagné de madame Rachel LaRabie-Lesieur et de monsieur Sylvain Dubé du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Gatineau, présente la vision 2025 de cet organisme.

Le comité plénier est suspendu à 14 h 20.

Reprise du comité plénier à 14 h 30.

Monsieur le conseiller Jean Lessard a quitté son siège.

CP20140930-P1

ANALYSE DES SERVICES PROFESSIONNELS – GÉNIE CIVIL

Un nouveau dépôt de recommandations est fait.

RECOMMANDATIONS :

CP-DG-2014-005

Mandater la Division de l'approvisionnement du Service des finances pour modifier la politique d'attribution des contrats de services professionnels à exercice exclusif (ingénieurs, architectes, arpenteurs, comptables, etc.) pour les mandats dont le coût est de 100 000 \$ et plus afin d'ouvrir le marché à l'ensemble du territoire du Québec, le tout en éliminant l'exclusivité aux fournisseurs établie sur le territoire.

CP-DG-2014-005.1

Mandater la Division de l'approvisionnement du Service des finances afin de procéder à une validation du marché sur le territoire de la ville d'Ottawa et évaluer l'impact sur le marché sur le territoire de la ville de Gatineau.

En amendement :

Proposé par monsieur le conseiller Richard M. Bégin
Appuyé par madame la conseillère Denise Laferrière

De modifier la recommandation **CP-DG-2014-005** afin d'inclure le mandat octroyé par la recommandation **CP-DG-2014-005.1** et d'ajouter les mots « de plus » à la fin de la recommandation **CP-DG-2014-005**.

Enfin, les membres du conseil demandent que les mots « sur le » soient remplacés par « de ce ».

La recommandation **CP-DG-2014-005** se lit comme suit :

CP-DG-2014-005

Mandater la Division de l'approvisionnement du Service des finances pour modifier la politique d'attribution des contrats de services professionnels à exercice exclusif (ingénieurs, architectes, arpenteurs, comptables, etc.) pour les mandats dont le coût est de 100 000 \$ et plus afin d'ouvrir le marché à l'ensemble du territoire du Québec, le tout en éliminant l'exclusivité aux fournisseurs établis sur le territoire.

De plus, mandater la Division de l'approvisionnement du Service des finances afin de procéder à une validation du marché sur le territoire de la ville d'Ottawa et évaluer l'impact de ce marché sur le territoire de la ville de Gatineau.

Un tour de table est fait sur cette recommandation modifiée.

POUR

M^{me} Josée Lacasse
M. Richard M. Bégin
M. Maxime Tremblay
M^{me} Mireille Apollon
M^{me} Louise Boudrias
M^{me} Denise Laferrière
M. Cédric Tessier
M. Denis Tassé
M^{me} Myriam Nadeau
M. Gilles Carpentier
M. Stéphane Lauzon
M. Marc Carrière
M. Martin Lajeunesse
M. Maxime Pedneaud-Jobin
M. Daniel Champagne

CONTRE

M. Mike Duggan
M. Jocelyn Blondin

ABSENTS

M^{me} Sylvie Goneau
M. Jean Lessard

La recommandation **CP-DG-2014-005** modifiée est acceptée sur division.

RECOMMANDATIONS CP-DG-2014-008-1 à CP-DG-2014-008-3 :**CP-DG-2014-008-1**

Mandater les Services juridiques à préparer une résolution pour présentation devant le conseil municipal le 21 octobre visant à demander au gouvernement du Québec d'adopter dans les meilleurs délais possibles une loi visant le recouvrement des sommes payées injustement par la Ville de Gatineau en raison de l'existence d'un système de collusion existant entre certaines firmes de génies conseil sur le territoire de Gatineau.

CP-DG-2014-008-2

Mandater les Services juridiques à procéder à l'analyse de la loi à être déposée et recommander les recours appropriés afin de récupérer les sommes payées injustement par la Ville en raison de l'existence d'un système de collusion existant entre certaines firmes de génies conseil sur le territoire de Gatineau.

Les recommandations **CP-DG-2014-008-1** et **CP-DG-2014-008-2** sont acceptées à l'unanimité.

CP-DG-2014-008-3

À défaut par le gouvernement du Québec d'adopter un projet de loi visant le recouvrement des sommes payées injustement par la Ville de Gatineau en raison de l'existence d'un système de collusion existant entre certaines firmes de génies conseil sur le territoire de Gatineau, mandater les Services à procéder, à analyser et recommander les recours possibles.

En amendement :

Proposé par monsieur le conseiller Richard M. Bégin
Appuyé par madame la conseillère Josée Lacasse

Que soit ajouté les mots « le tout conformément aux délais de prescription » à la recommandation **CP-DG-2014-008-3**.

La recommandation **CP-DG-2014-008-3** modifiée est acceptée à l'unanimité.

CP-DG-2014-009

Mandater le Service des finances pour réaliser une analyse continue des résultats d'appels d'offres des services professionnels et déposer un rapport semestriel (juin et décembre) des constats et proposer les améliorations appropriées.

CP-DG-2014-010

Mandater le Service des finances pour donner un audit externe portant sur les tendances des résultats d'appels d'offres des services professionnels incluant les tendances québécoises et déposer un rapport.

Les membres du conseil se penchent à nouveau sur ces deux recommandations.

En amendement :

Proposé par monsieur le conseiller Gilles Carpentier
Appuyé par monsieur le conseiller Maxime Tremblay

D'ajouter à la recommandation **CP-DG-2014-009** après le mot « améliorations » les mots suivants « et les suivis appropriés » ce qui aurait comme conséquence de ne pas avoir à adopter la recommandation **CP-DG-2014-010**.

La recommandation se lit comme suit :

Mandater le Service des finances pour réaliser une analyse continue des résultats d'appels d'offres des services professionnels et déposer un rapport semestriel (juin et décembre) des constats et proposer les améliorations et les suivis appropriés.

La recommandation **CP-DG-2014-009** modifiée est adoptée à l'unanimité et conséquemment, la recommandation **CP-DG-2014-010** n'est pas adoptée.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CP20140930-PD1 Procès-verbal de la réunion de la Commission sur les aînés tenue le 15 mai 2014

CP20140930-PD2 Procès-verbal de la réunion de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue le 18 juin 2014

Fin du comité plénier public à 15 h 05.